

Feu vert pour la transformation de la Samaritaine

La samaritaine va enfin pouvoir renaître de ses cendres. L'ancien magasin fermé depuis quatre ans pour raisons de sécurité n'est désormais plus qu'un lointain souvenir. Hier après-midi, les élus du Conseil de Paris ont voté la révision du plan local d'urbanisme permettant la prochaine mutation du site. Les bâtiments fantômes vont pouvoir reprendre vie sous une tout autre forme. L'immeuble Art déco sur le front de Seine, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, va être transformé en un hôtel de luxe d'une centaine de chambres sur 14 000 m², avec un centre de conférences. Le projet du groupe LVMH renégocié avec la ville prévoit par ailleurs 23 000 m² d'activités commerciales (dont une surface alimentaire de proximité), une crèche de 60 berceaux, des logements et 21 000 m² de bureaux. « Nous sommes parvenus à un compromis très positif », se réjouit Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris. Les travaux devraient débuter au premier trimestre 2011 et s'achever fin 2013. Lors des débats, hier, les élus ont ajouté quelques exigences au projet. Des logements « très » sociaux. Alors que le groupe LVMH, propriétaire des lieux, n'avait proposé que 2 000 m² de logements sociaux, la ville a bataillé pour que cette surface passe à 7 000 m². Hier, sur proposition des Verts et des communistes, la ville a adopté un amendement afin de préciser que certains de ces logements devaient être des logements « très » sociaux. Soutien aux anciens salariés du grand magasin. La mutation du site prévoit la création de 2 000 emplois. Hier, les élus parisiens ont adopté deux vœux, afin d'accompagner les salariés de l'ex-Samaritaine qui n'ont pas été reclassés et de s'assurer que ceux qui le souhaitent pourront profiter de ces nouveaux postes. Vigilance pour les voisins. Depuis la fermeture du grand magasin, l'îlot d'immeubles semble déserté. Vingt-deux familles vivent néanmoins aux abords même, rue Baillet. Leurs bâtiments sont adossés à l'un des magasins. Les Verts ont fait adopter un vœu afin que les prochains travaux limitent les nuisances pour ce voisinage. Et pourquoi pas un « geste architectural » ? Dans son arrondissement très dense et protégé, Jean-François Legaret, le maire (UMP) du 1^{er} arrondissement, a peu de chance de voir émerger des projets architecturaux. D'où la suggestion de l'élu de profiter des travaux de la Samaritaine pour réaliser un « geste architectural ». « Le bâtiment côté Seine est classé. Mais le groupe LVMH pourrait faire quelque chose d'intéressant côté rue de Rivoli », espère Jean-François Legaret. « Plusieurs équipes sont actuellement au travail », répond le groupe LVMH sans plus de précision.